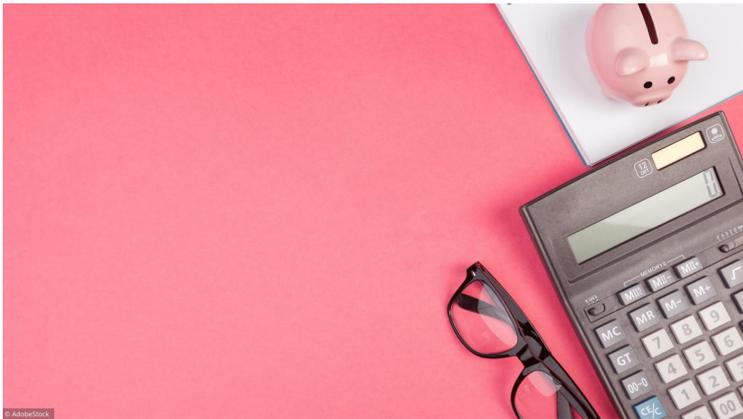




Malus sur la retraite complémentaire: quelle méthode de calcul pour y voir clair?



Sur le strict plan du montant de la retraite, travailler un an de plus pour éviter le malus de 3 ans sur la complémentaire n'est pas gagnant à court terme. Faisons le calcul ensemble.

Personne n'aime être pénalisé! **Ainsi, si vous considérez la somme que vous allez perdre tous les mois pendant 3 ans** parce que vous avez décidé de prendre votre retraite dès que vous avez le nombre de trimestres pour le taux plein, **vous serez tenté de travailler un an de plus pour échapper à cette "punition"**. Normal. Mais si vous faites vos calculs sur toute la durée de votre retraite, y perdez-vous tant que cela?

•Partir un an plus tard c'est aussi se priver d'un an de retraite

En effet, en retardant votre départ d'un an, vous vous privez aussi d'une année entière de retraite! **Pour que l'option d'un départ un an plus tard soit plus payante que celle d'un départ au moment du taux plein, il faut attendre une vingtaine d'années.** C'est plus ou moins long selon le montant de la retraite espéré.

•Une alternative: une légère décote pour éviter le malus

Il existe un moyen de moins y perdre côté retraite, c'est de partir **un trimestre** avant le taux plein, donc avec une légère décote. Cette décote représente **une perte définitive, mais sur le long terme, elle peut être moins pénalisante.**

Rappel: si vous demandez votre retraite complémentaire sans remplir les conditions pour bénéficier d'une retraite de base à taux plein, votre pension subit, en règle générale, une minoration définitive (une décote en fonction des trimestres manquants). Dans ce cas, la minoration temporaire, le fameux malus, n'est pas appliquée.

•Plus votre complémentaire est élevée, plus vous avez intérêt à éviter le malus

"L'hypothèse d'un départ à taux minoré (décote d'un trimestre par exemple) est d'autant plus intéressante que la retraite Agirc-Arrco est élevée, commente Mathieu Trompas, conseiller chez Sapiendo retraite. **En effet,**



[Visualiser l'article](#)

plus le montant de la retraite Agirc-Arrco est important, plus l'intéressé aura intérêt à chercher à éviter le malus même au prix d'un légère décote.

Attention: Il faut noter que dans cette hypothèse, **l'assuré qui part en retraite avec une minoration ne pourra pas bénéficier du cumul emploi-retraite intégral.** Lire: Percevoir sa retraite et un salaire, c'est possible!

Votre choix dépend donc de ce que vous désirez.

-Si vous voulez arrêter de travailler au plus tôt, en fonction du montant de votre retraite, il peut être intéressant de partir avec un taux minoré.

-Si vous envisagez de poursuivre votre activité plus longtemps, vous avez tout intérêt à faire du cumul emploi retraite, et donc à partir avec le taux plein, quitte à subir le malus Agirc Arrco.

En fonction de votre situation, **il est nécessaire de faire vos calculs en tenant compte de votre salaire ou de vos revenus professionnels et de votre retraite** avant de prendre une décision! Les deux exemples étudiés dans le tableau suivant vous aiderons à faire mesurer l'impact de votre décision côté retraite. À vos calculettes!

À noter: Les calculs du tableau suivant additionnent les montants de retraite et **ne tiennent pas compte des revenus d'activité**, souligne Mathieu Trompas.

Comparaison de 3 cas : 1) Partir au taux plein avec le malus; 2) Travailler un an de plus pour éviter le malus; 3) Partir sans le taux plein pour éviter le malus



		Age de départ		
		62 ans et 3 mois	63 ans et 3 mois	62 ans
		Taux plein/malus Agirc-Arrco	Pas de malus et surcote 5% régime de base	Taux minoré (manque un trimestre)
Salarié rémunéré 2500€ net en fin de carrière	Montant total des retraites (net/mois)	2 005 €	2 100 €	1 970 €
	dont CNAV (régime de base)	1 365 €	1 445 €	1 345 €
	dont Agirc Arrco (régime complémentaire)	640 €	655 €	625 €
	Malus temporaire Agirc Arrco (pendant 3 années)	-64€/mois		
	Cumul des retraites à 65 ans	64 053 €	44 100 €	70 920 €
	Cumul des retraites à 70 ans	184 161 €	170 100 €	189 120 €
	Cumul des retraites à 75 ans	304 461 €	296 100 €	307 320 €
	Cumul des retraites à 85 ans	545 061 €	548 100 €	543 720 €

www.notretemps.com
Pays : France
Dynamisme : 1



[Visualiser l'article](#)

Salarié rémunéré 5000 € net en fin de carrière	Montant total des retraites (net/mois)	3 055 €	3 170 €	3 000 €
	CNAV (régime de base)	1 410 €	1 495 €	1 385 €
	Agirc Arrco (régime complémentaire)	1 645 €	1 675 €	1 615 €
	Malus temporaire Agirc Arrco (pendant 3 années)	165 €/mois		
	Cumul des retraites à 65 ans	95 387 €	66 570 €	108 000 €
	Cumul des retraites à 70 ans	278 193 €	256 770 €	288 000 €
	Cumul des retraites à 75 ans	461 493 €	446 970 €	468 000 €
	Cumul des retraites à 85 ans	828 093 €	827 370 €	828 000 €